

REGLEMENT TOURNOI DE L'ESQUIROT 2018

N° d'autorisation : ???



- Article 1 :** Le tournoi se déroulera conformément au règlement FFBad et toute inscription entraîne l'acceptation du présent règlement. Le tournoi est ouvert aux catégories poussin, benjamin, minime, cadet et junior (homme et femme) en jeunes et à toutes les catégories vétérans pour les tableaux SH, SD, DH, DD et DX.
- Article 2 :** Les joueurs inscrits ont l'obligation d'avoir la licence compétition pour la saison en cour.
- Article 3 :** Le juge-arbitre est Thierry Detcheberry
- Article 4 :** Le tournoi est limité à 220 joueurs suivant l'ordre d'arrivée des courriers accompagnés du règlement et l'homogénéisation du nombre de participants dans chaque catégorie et chaque tableau. Les jeunes peuvent s'inscrire uniquement en Simple. Les vétérans peuvent s'inscrire sur deux tableaux (En simple ou en double mixte le samedi et en Double le dimanche). Dans l'intérêt du tournoi, le comité d'organisation se réserve le droit de modifier, regrouper ou annuler certains tableaux en accord avec le juge-arbitre si le nombre d'inscrit est insuffisant (moins de 4 joueurs ou paires).
- Article 5 :** Tous les tableaux débiteront en poules puis en élimination directe. La répartition dans les tableaux sera faite par le logiciel Badplus. Le nombre de sortants par poule sera de 2 ou 3 dans des poules de 3, 4 ou 5.
- Article 6 :** La date limite d'inscription est le **22 juin 2018** (cachet de la poste faisant foi) et le tirage au sort aura lieu le **25 juin 2018**.
- Article 7 :** Les droits d'inscriptions sont fixés à 13€ pour 1 tableau et 20€ pour 2 tableaux. Les inscriptions peuvent être individuelle ou par club. Aucun remboursement ne sera effectué en cas de forfait non justifié après le **25 juin 2018** date du tirage au sort des poules.
- Article 8 :** Les joueurs doivent être présents dans la salle 30 min avant le début de leur match. Tout joueur absent sur le terrain 5 min après l'appel de son nom sera déclaré forfait par le juge-arbitre. Le temps de repos sera de 20 min minimum et le temps d'échauffement sur le terrain de 3 min.
- Article 9 :** Les matchs des minibad et poussins seront arbitrés par des arbitres volontaires. Les matchs des autres catégories seront en auto-arbitrage sauf demande au juge-arbitre.
- Article 10 :** Les volants sont à la charge des joueurs et doivent être homologués FFBad. En cas de litige, les volants officiels du tournoi sont :
- Wilson PRO pour les joueurs classés
- Babolat CUP pour les joueurs NC
Des boîtes de volants seront en vente sur le tournoi.
- Article 11 :** Les règles du jeu sont celles éditées par la FFBad. Un volant touchant les structures sera remis deux fois au service et compté « faute » durant l'échange.
- Article 12 :** Les feuilles d'inscription devront nous parvenir au plus tard le 24 juin 2018, accompagnées du chèque de règlement correspondant, libellé à l'ordre de : **CASH BADMINTON**, et adressées à : **Guillaume HAENSLER – 9, allée des Ajoncs – 33480 Sainte Hélène**. Toute inscription non accompagnée du règlement sera considérée comme nulle.
- Article 13 :** Seuls auront accès aux terrains les joueurs appelés à jouer un match, les arbitres et les membres du comité d'organisation.
- Article 14 :** Tout forfait doit être justifié auprès des organisateurs et du JA pendant la compétition et le justificatif doit être transmis à la Ligue dans un délai de 5 jours si celui-ci n'a pu être remis le jour de la compétition au JA.
- Article 15 :** Pour les poussins, benjamins et minimes, les récompenses seront des trophées et bonbons. Les catégories cadet à vétéran se partageront des bons d'achats d'une valeur de 2000 euros chez notre partenaire Sport Article et des bouteilles de vins seront réservées aux podiums vétérans.